

Réunion animée par **Halima JEMNI**, déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes, en présence de **François DAGNAUD**, Maire du 19<sup>e</sup>

---

#### ORDRE DU JOUR

- Point d'étape sur la préfiguration de la médiathèque James Baldwin et la Maison des Réfugiés
- Présentation de la charte des Conseils de quartier « nouvelle génération »

---

### POINT D'ETAPE SUR LA PREFIGURATION DE LA MEDIATHEQUE JAMES BALDWIN ET LA MAISON DES REFUGIES

*En présence d'Éric THEBAULT, adjoint au Maire chargé de la culture, de Christophe SENE, responsable de la médiathèque, de Bruno MOREL, directeur général d'Emmaüs Solidarité, de Lotfi OUANEZAR, directeur général adjoint d'Emmaüs Solidarité et de Sophie HABERBÜSCH-SUEUR, future responsable de la Maison des Réfugiés*

Les travaux de l'ensemble médiathèque James Baldwin / Maison des Réfugiés, inscrits au programme d'investissement de la mandature et financés en partie par le Budget participatif, sont prévus pour se terminer à l'été 2023, pour une ouverture au public à l'automne 2023. Si les travaux ont été ralentis par la pandémie, sur les interventions préparatoires (désamiantage notamment), les délais de livraison n'ont pas été sensiblement modifiés.

Le projet architectural se veut le plus écologique possible, à travers la requalification de l'ancien lycée hôtelier Jean Quarré et l'utilisation de matériaux bio-sourcés, pour un objectif de bâtiment bas-carbone et à énergie positive.

Si les travaux sont toujours en cours, la préfiguration de ce lieu est déjà en cours afin de l'adapter au mieux aux attentes des riverains et des publics qui le fréquenteront. Si la médiathèque et la Maison des réfugiés sont deux projets distincts, ils seront reliés par des espaces communs (salle d'animation et de co-working). La préfiguration se fait donc de manière très étroite entre les équipes de la Ville de Paris et d'Emmaüs Solidarité.

#### Médiathèque James Baldwin

La préfiguration permet de passer des images de synthèse et des vues 3D produites par l'architecte à la réalité. Elle consiste en plusieurs actions distinctes :

- Vérifier l'adéquation entre le programme et le projet ;
- Constituer les différentes collections ;
- Choisir les mobiliers ;
- Concevoir les différentes signalétiques (intérieures et extérieures) ;
- Recruter les équipes ;
- Identifier des partenaires et relais locaux pour créer des partenariats opérationnels dès l'ouverture.



Aujourd'hui la préfiguration de la médiathèque se fait en partie à la bibliothèque de la place des Fêtes, rue Janssen, dont les équipes seront redéployées majoritairement sur le projet à son ouverture. Plusieurs axes majeurs ont été définis pour le futur projet :

- Développer un projet citoyen inclusif et ouvert sur le monde : développer les liens avec la Maison des Réfugiés, refonder le pôle sourd de l'est parisien (actuellement au sein de la bibliothèque Fessart), travailler en étroite collaboration avec le service de la politique de la ville ;
- Allier les services d'un grand établissement culturel et la proximité avec le public : la médiathèque sera un équipement d'importance pour le 19<sup>e</sup>, tant en termes de taille que de rayonnement. Pour autant, le projet prévoit d'associer à la fois les riverain.es et les usager.es de manière étroite à travers la création d'un comité d'usager.es, des actions hors les murs, etc.
- Utiliser au mieux les différents espaces pour accueillir des initiatives, des groupes, etc.
- Développer les collections et des axes documentaires forts : culture sourde, biodiversité, instruments de musique, etc.

### Maison des Réfugiés

La Maison des Réfugiés est un pôle-ressources pour toutes les initiatives citoyennes et associatives destinées à accompagner les personnes réfugiées (au sens large) dans leur processus d'intégration : apprentissage du Français, formation professionnelle, insertion et accès aux droits, culture... Ce dispositif ne propose pas d'hébergement. Portée par Emmaüs Solidarité, elle est actuellement implantée dans le 14<sup>e</sup> arrondissement avant son déménagement définitif rue Jean Quarré.

C'est en premier lieu un lieu de rencontre, grâce à différents espaces collectifs :

- Un espace-café ;
- Une cuisine partagée ;
- Un salon / espace de co-working ;
- Une laverie solidaire ;
- Une scène et un amphithéâtre.



Tous ces espaces accueillent des ateliers ouverts à tou.te.s, portés par Emmaüs Solidarité ou d'autres associations.

Des locaux individuels sont également à disposition pour des ateliers spécifiques, des associations partenaires (atelier Insertion professionnelle), etc.

L'objectif de la Maison des Réfugiés est de pouvoir apporter des réponses adaptées aux situations rencontrées par les personnes réfugiées. Des ateliers d'insertion professionnelle ou d'apprentissage de la langue, des accompagnements individualisés sont proposés, notamment pour les femmes, des activités sportives ou culturelles sont également possibles.

Le projet de Maison des Réfugiés sera amené à s'adapter lors de son déménagement dans les locaux de la rue Jean Quarré, notamment parce que la préfiguration des activités se fait en lien étroit avec les équipes de la Médiathèque. Cette préfiguration se concentre sur plusieurs axes de travail :

- Intégrer le territoire : organisation d'événements sportifs, de forum des associations, etc.

- Inviter : proposer des visites aux riverain.es, au Conseil de quartier, tenue d'un évènement convivial pour faire connaître la Maison des Réfugiés et ses acteurs ;
- Imaginer : des actions et évènements portés conjointement avec la médiathèque ;
- Construire : lancer un appel à proposition aux associations du territoire pour animer le lieu à partir de son ouverture.

Pour plus d'informations, voir les présentations jointes sur le site de la [Mairie du 19<sup>e</sup>](#).

---

## PRESENTATION DE LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER « NOUVELLE GENERATION »

En présence d'**Andrea FUCHS**, *adjointe au Maire, chargée de la participation citoyenne et des Conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations.*

Espaces de débat, d'information et de dialogue, les Conseils de quartier contribuent à dynamiser la démocratie participative dans le 19<sup>e</sup> depuis près de 25 ans.

Essentiels pour stimuler la participation locale, les 11 Conseils de quartier du 19<sup>e</sup> permettent de co-construire un territoire au profit des habitant·e·s et de faciliter leurs échanges avec la Mairie et ses élu·e·s.

Si leur rôle et leur fonctionnement ont régulièrement évolué depuis leur mise en place, l'évaluation partagée et le recul sur ceux-ci a amené la Mairie à franchir une nouvelle étape pour mieux répondre aux habitant·e·s qui veulent agir et intervenir, à leur rythme, à l'échelle de leur quartier.

### Principales nouveautés :

- **L'Assemblée citoyenne de quartier :**

**Ouverte à tou·te·s les habitant·e·s**, usager·e·s et forces vives de chaque quartier, elle **se réunit chaque année pour proposer un agenda prioritaire de travail** sur des sujets et des projets prégnants à l'échelle du quartier pour l'année à venir. Elle permet également un retour sur les actions menées l'année précédente.

- **Le Groupe référent :**

**Pôle de stabilité** au sein de chaque Conseil de quartier, il **contribue au bon fonctionnement** de ce dernier **par son rôle de mobilisation et d'accompagnement des participant·e·s au Conseil de quartier.**

Accompagné de l'élu·e délégué·e du Maire pour le Conseil de quartier, il est **composé de maximum 21 personnes tirés au sort sur une liste de volontaires** pour une durée de **deux ans renouvelable**. Il respecte la **parité femme homme.**

Pour le tirage au sort, les volontaires sont répartis en **deux collèges :**

- **Un 1<sup>er</sup> collège composé d'habitant·e·s** du quartier (entre deux tiers et trois quart du groupe),
- **Un 2<sup>nd</sup> collège constitué de forces vives** telles que services publics, associations, acteurs économiques, sociaux, de santé, culturels et tou·te·s les professionnel·le·s intervenant à l'échelle du quartier (entre un quart et un tiers du groupe).

- **Les Groupes projet :**

Dans le prolongement des priorités de l'Assemblée citoyenne de quartier, **les personnes souhaitant porter une action ponctuelle ou pérenne sur le quartier constituent des groupes projet**. Ces derniers peuvent s'organiser en vue de déposer un projet au Budget participatif.

Dans chaque groupe, un **binôme paritaire de co-rapporteur-e-s** s'assure du suivi et de l'avancée du projet dont il a la charge.

- **Les relations inter-conseils de quartier :**

**Une fois par an, les différents groupes référents de l'arrondissement se réunissent en plénière** afin de partager les bonnes pratiques et difficultés rencontrées, les actions et expériences ou encore recevoir des formations proposées par le service de la participation citoyenne de la Mairie.

- **Un budget d'investissement renforcé :**

Un **budget d'investissement renforcé des Conseils de quartier est mutualisé sous la forme d'une enveloppe unique de 90 000€ de crédits annuels d'investissement** afin de financer des projets collectifs à plus forts enjeux et à plus grande visibilité.

**Paris 19**  
**conseils de quartier**

**Participez à l'Assemblée citoyenne de votre quartier !**

**Des idées, des propositions, des projets ?  
Envie de vous engager pour la vie de votre quartier ?**

**Rosa Parks-Macdonald**  
Lundi 7 février

**Pont de Flandre**  
Jeudi 17 février

**Flandre-Aubervilliers**  
Mercredi 2 février

**Manin-Jaurès**  
Mercredi 16 février

**Bassin de la Villette**  
Mardi 15 février

**Danube**  
Mercredi 26 janvier

**Secrétan**  
Mardi 1<sup>er</sup> février

**Porte des Lilas**  
Jeudi 10 février

**Bas-Belleville**  
Lundi 14 février

**Plateau**  
Mardi 8 février

**Place des Fêtes**  
Jeudi 3 février

Retrouvez les lieux des Assemblées citoyennes sur [www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

Conseils de quartier du 19e @monquartier19 @conseilsdequartier19

**L'ASSEMBLÉE CITOYENNE  
DU CONSEIL DE QUARTIER  
PLACE DES FÊTES AURA LIEU  
LE **JEUDI 3 FÉVRIER**.**

Si vous souhaitez candidater pour devenir membre du groupe référent et être tenu.e informé.e des informations concernant l'Assemblée citoyenne de votre Conseil de quartier, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante:

[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr)

**Bureau des Conseils de quartier**

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr)

5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

Facebook : [Conseils de quartier du 19<sup>e</sup>](#)

Twitter : [monquartier19](#)

